

Le pêcheur Jean Lepigouchet passe la main

Le Comité 50 de la pêche maritime de loisir a tenu son assemblée, samedi. Son président de toujours, Jean Lepigouchet, passe le relais à Denis Richard.

« Qui ne connaît pas Jean Lepigouchet dans la Manche vit dans une grotte. » Par ces mots et par une médaille de l'Assemblée nationale, Stéphane Travert, député Renaissance de la troisième circonscription de la Manche, salue celui qui a créé le comité 50 de la pêche maritime de loisir voilà vingt et un ans : Jean Lepigouchet.

Lors de l'assemblée générale du comité, à Créances samedi, le président a décidé de passer la main. En deux décennies, depuis la création en octobre 2002 à Equeurdreville (commune déléguée de Cherbourg-en-Cotentin), le Granvillais a su fédérer vingt-trois associations locales de défense de pêche à pied et de loisir, représentant 3 000 adhérents.

Deux manifestations marquantes

« J'ai pris un réel plaisir, depuis une vingtaine d'années, à naviguer dans tout le département et à connaître les gens sur le terrain », estime Jean Lepigouchet. Il retient de son mandat « quelques mouvements d'humeur » et deux manifestations à Cherbourg : en 2006, contre un arrêté préfectoral réglementant la pratique de la pêche



Le nouveau et l'ancien président du Comité Manche de la pêche de loisir : Denis Richard et Jean Lepigouchet.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

de plaisance à pied et en 2018, contre l'interdiction de la pêche au bar au-dessus du 48^e parallèle, soit au nord de la pointe du Raz (Finistère). « Avec les affaires maritimes, il y a des hauts et des bas. »

« Tu as investi ton temps et ton énergie au service de ton association. Tu prônes depuis ta plus tendre

enfance une pêche raisonnée et responsable tout en respectant la faune marine », ont résumé les membres du bureau au moment de l'hommage au président. C'est Denis Richard, de Bretteville-sur-Ay, qui succède à Jean Lepigouchet à la tête du comité.

Kristell LE GALL.